Région Hauts de France

la cgt

FLEXOFFICE :

FAITES NOUS PART DE VOTRE EXPERIENCE

Un an après les premières annonces sur la mise en place des « nouveaux modes d'organisation du travail », 840 agents sont passés au flexoffice.

La collectivité continue à faire des économies sur nos conditions de travail. Pourtant, une organisation du travail est censée s'adapter aux besoins professionnels. Ici, la Région Hauts de France fait l'inverse: ce sont les objectifs professionnels qui doivent s'adapter au partage quotidien des bureaux, cette nouvelle organisation n'ayant qu'une justification, faire en sorte que la collectivité fasse encore davantage d'économies.

Depuis son déploiement, le flexoffice nous oblige à nous adapter à des conditions de travail dégradées : bruits, espace commun non adapté, bureau dans les couloirs, difficulté à trouver un poste de travail libre, non prise en compte des besoins professionnels et personnels (postes aménagés), … Le ratio des 7 postes pour 10 agents appliqué de manière quasi uniforme montre clairement ses limites et malgré cela, aucune clause de revoyure n'est envisagée, laissant les agents dans des conditions de travail déplorable. L'ARACT (agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail) qui analyse les activités impactées par les réaménagements des espaces a elle aussi constaté les difficultés et les souffrances engendrées par la mise en œuvre à marche forcée du flexoffice.

La CGT poursuit son combat pour :

- le respect des conditions et des collectifs de travail,
- la prise en compte dans les espaces de travail des postes à pourvoir dans l'organigramme des services
- le respect du libre choix du télétravail et des jours demandés par l'agent
- la possibilité de révisions des m² attribués aux directions lorsque le zonage ne colle pas au besoin réel
- Le respect des équipements adaptés, des aménagements spécifiques nécessaires au bon exercice des différents métiers (y compris des bureaux seuls pour les métiers nécessitant concentration ou confidentialité…)

Pour nourrir ce combat et interpeller la collectivité, faites-nous part de vos réalités !

Vous ne trouvez pas un bureau à votre arrivée ?
Vous allez prochainement passer au flexoffice et les réunions de concertations ne répondent pas à vos interrogations ?
Vous ne comprenez pas l'usage des espaces ?
Vous avez été contraint de déplacer vos jours de télétravail ou de passer en télétravail ?

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : cgt@hautsdefrance.fr ou en remplissant le champ libre à remettre au local syndical CGT.

Syndicat CGT Région Hauts-de-France
151 avenue du Président Hoover
59555 LILLE Cedex
cgt@hautsdefrance.fr Tél : 03 74 27 57 06 ou 03 74 27 57 07